

Le microcrédit en Europe : un outil pour combattre la pauvreté ?

Le microcrédit en Europe est reconnu comme un outil pour combattre l'exclusion sociale et la pauvreté. Mais qui sont les pauvres en Europe ? Et ont-ils réellement accès au microcrédit ? Les éléments de réponse semblent montrer que les pauvres en Europe sont également souvent exclus du microcrédit.

La portée du microcrédit en Europe

La notion de microcrédit en Europe désigne un prêt de moins de 25.000 euros, fait à une personne pour démarrer ou pour développer une très petite entreprise – c.-à-d. une entreprise qui ne comporte pas plus de neuf travailleurs. Les personnes ciblées par le microcrédit peuvent être des personnes physiques ou morales – dans le cas des personnes morales, il s'agit de micro-entreprises. Généralement, ces personnes sont "exclues financièrement". Autrement dit, elles n'ont pas accès aux crédits bancaires standards.

Au sein de la population exclue financièrement, nous nous intéresserons en particulier aux personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables : celles qui sont en risque de pauvreté en Europe. Elles sont, par exemple, au chômage, bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'allocations de chômage, etc.

Le microcrédit en Europe se donne ouvertement pour but de cibler les personnes en risque de pauvreté afin de les réinsérer économiquement et socialement. Le microcrédit leur offre l'opportunité de commencer un très petit *business*, de devenir travailleur indépendant en prenant le contrôle de leur vie et un rôle actif dans la société.

La communication n° 708 de la Commission européenne (du 20/12/2007) estime le marché potentiel du microcrédit dans l'Europe des 27 à 712.900 microprêts pour une valeur de 6.296 millions d'euros. Dans son calcul, la CEC considère la population des personnes en risque de pauvreté et identifie celles d'entre elles qui pourraient devenir de futurs micro-entrepreneurs (voir le tableau 1 *infra*). Cette façon d'estimer le marché

potentiel du microcrédit en Europe confirme à première vue la volonté de base des initiatives de microcrédit : toucher principalement les personnes en risque de pauvreté.

Tableau 1 - Estimation du marché du microcrédit en Europe

		EU-12	EU-15	EU-27
A	Population d'âge 15-64 ans (2005, en millions)	72	258	330
B	Population à risque de pauvreté (2005, %)	16%	16%	16%
C=A*				
B	Population à risque de pauvreté (2005, en millions)	12	41	53
D	Entrepreneurs potentiels (%)	45%	45%	45%
E=C*				
D	Entrepreneurs potentiels (en millions)	5	19	24
F	Groupe cible (%)	3%	3%	3%
G=E*				
F	Valeur du marché (nbre d'emprunteurs)	155.952	557.280	713.232
H	Prêt moyen (2005)	3.800	10.240	
I=G*				
H	Valeur du marché (€/000)	592.618	5.706.547	6.299.165

Source : Commission européenne, 2007.

Les chiffres du microcrédit en Europe (2006-2007)

Nous présentons ci-après les chiffres du microcrédit dans les pays européens dans les années 2006-2007. Le tableau indique le nombre de prêts, les valeurs des prêts et leur taille moyenne par pays en euros, selon le dernier rapport paru sur le microcrédit en Europe 2006-2007 (EMN, 2008).

Tableau 2 - Le microcrédit en Europe (2006-2007)

		Nombre de prêts élargis		Prêts élargis (€/000)		Taille moyenne du prêt (€)	
		2006	2007	2006	2007	2006	2007
AT	Autriche	17	27	238	378	14.000	14.000
BE	Belgique	595	914	12.575	17.565	18.481	15.382
BG	Bulgarie	9.435	7.475	20.847	33.185	3.812	4.860
CH	Suisse	8	8	77	98	9.625	12.250
DE	Allemagne	4.383	6.315	111.933	156.080	14.481	15.941
ES	Espagne	1.319	3.348	13.686	38.111	10.391	9.943
FI	Finlande	3.302	3.239	43.600	43.900	13.204	13.554
FR	France	7.732	10.160	21.732	33.050	7.657	7.907
H U	Hongrie	1.528	1.106	38.018	27.411	23.447	23.138
IT	Italie	331	392	2.486	3.634	10.438	9.654
NL	Pays-Bas	60	98	293	900	12.130	13.725
PL	Pologne	1.117	1.212	2.818	3.325	2.523	2.743
PT	Portugal	127	166	538	882	4.238	5.310
RO	Roumanie	5.529	6.000	24.818	30.126	6.937	8.329
SK	Slovaquie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8.000	8.000
U K	Royaume-Uni	119	2.290	1.136	5.439	8.151	8.478
	TOTAL	35.602	42.750	294.795	394.084	10.794	11.002

Source : European Microfinance Network et Fundation Nantik Lum, 2008.

La portée du microcrédit en Europe en 2007

Afin d'analyser la portée du microcrédit en Europe, on se base sur deux indicateurs : un indicateur de pénétration (*scale of outreach*) et un indicateur de profondeur (*depth of outreach*). Pour ce qui concerne la pénétration du microcrédit, on s'interroge sur la quantité des personnes touchées par rapport à la population d'un pays. Et concernant la profondeur du microcrédit, on se demande "à quel point" les personnes servies par le microcrédit sont "pauvres".

Pour mesurer la pénétration du microcrédit, on divise le nombre de prêts par la population totale âgée de 20 à 59 ans (et, étant donné que la valeur de l'indicateur obtenu est très faible, on la multiplie par 10.000)¹. Pour mesurer la profondeur de la portée du microcrédit, on utilise le montant moyen des prêts dans chaque pays, variable qui est souvent utilisée pour estimer les conditions de vie des emprunteurs². Le postulat est que les personnes plus riches ont des revenus plus élevés et, par conséquent, qu'elles peuvent

¹L'intervalle d'âge de 20 à 59 ans décrit bien l'âge des personnes visées par le microcrédit en Europe. C'est pour cette raison qu'on l'a choisi. Toutefois, un intervalle différent ne changerait pas significativement les résultats.

²Dunford, C. (2002). "What's wrong with loan size?", Freedom From Hunger", draft paper, March. <http://www.fftechnical.org/publications/summary/loansize0302.html>.

absorber (et rembourser) des prêts de montants plus élevés. Donc, plus le montant du prêt moyen est élevé, plus il est probable qu'en moyenne le public servi est « riche ». Et inversement, plus le prêt moyen est bas, plus il est probable qu'en moyenne le public servi est pauvre. Sur cette base, on divise le prêt moyen de chaque pays par le **revenu médian** (en euros). De cette façon, on obtient des indicateurs comparables entre pays caractérisés par des distributions de revenus différentes³.

On obtient donc les deux indicateurs du tableau 3, la première colonne indiquant le nombre des personnes servies par rapport à la population âgée de 20 à 59 ans et la deuxième colonne indiquant le rapport entre le prêt moyen élargi et le revenu médian (voir les tableaux 8 et 9 à la fin de l'article, pour le calcul des deux indicateurs).

Tableau 3 – La portée du microcrédit en Europe en 2007⁴.

	Nombre de prêts/population de 20-59 ans (x 10.000)	Montant moyen des prêts/revenu médian
Autriche	0,06	77 %
Belgique	1,58	88 %
Bulgarie	17,12	285 %
Suisse	0,02	n.d.
Allemagne	1,39	90 %
Espagne	1,28	83 %
Finlande	11,29	72 %
France	2,97	48 %
Hongrie	1,93	588 %
Italie	0,12	64 %
Pays-Bas	0,11	75 %
Pologne	0,54	78 %
Portugal	0,28	70 %
Roumanie	4,81	n.d.
Royaume-Uni	0,69	40 %
Slovaquie	n.d.	202 %

Source : d'après les données Eurostat et European Microfinance Network (2007-2006) .

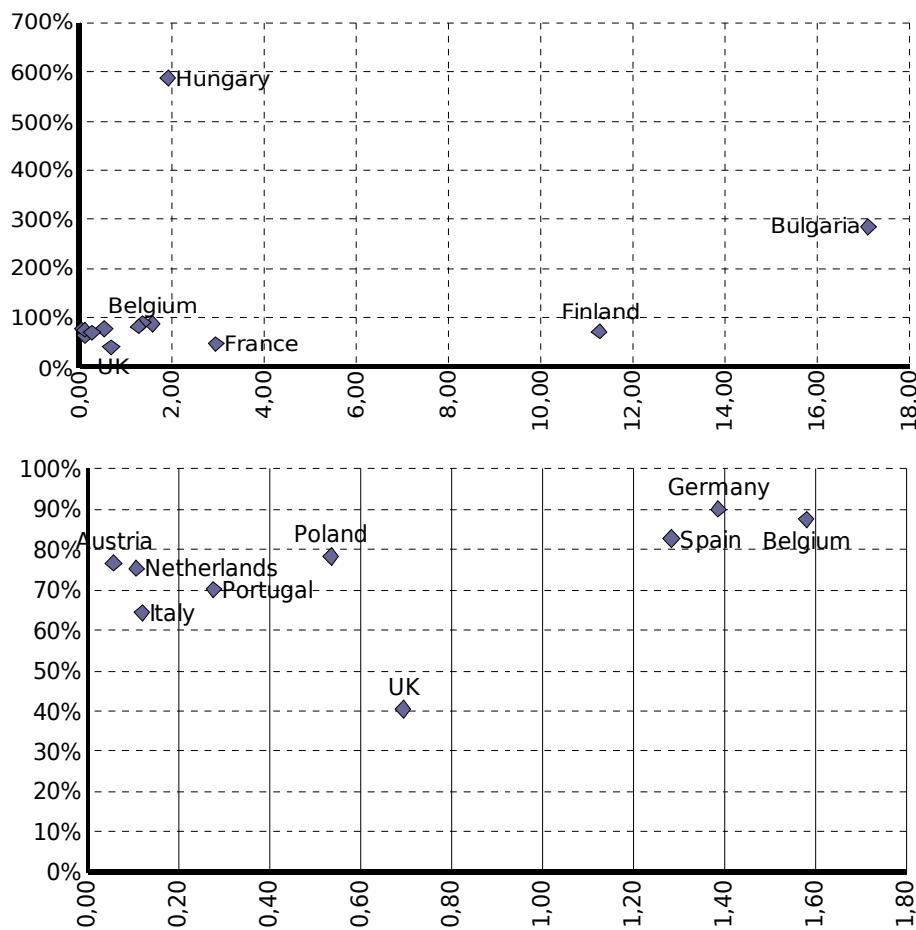
Les graphes 1 et 2 ci-dessous présentent les résultats du tableau 3 dans un diagramme, mais sur des échelles distinctes. L'axe horizontal reporte la pénétration et l'axe vertical reporte la profondeur de la portée du microcrédit en Europe en 2007. Le graphe 1 présente les résultats de la Bulgarie, de la France, de la Finlande et de la Hongrie. Le

³ Le revenu médian est la valeur des revenus d'un pays qui divise la population en deux parts égales : 50 % de la population a des revenus inférieurs à la médiane et 50 % de la population a des revenus supérieurs à la médiane. On a choisi le revenu médian parce que cet indicateur tient compte des inégalités dans la distribution des revenus d'un pays, ce que ne fait pas la moyenne.

⁴Les données sont de 2007, à exception du revenu médian de la Bulgarie, qui est de 2006 étant donné que la valeur relative de 2007 n'est pas connue (source : Eurostat).

graphique 2 détaille les résultats des pays situés dans le premier carré du graphique 1, sur une échelle plus adaptée (100% / 1,8) : Belgique, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Pologne, Portugal, Italie, Pays-Bas et Autriche.

Graphes 1 et 2 – La portée du microcrédit en Europe en 2007.



Source (graphes 1 et 2) : d'après les données Eurostat et European Microfinance Network, (2007-2006).

Parmi les pays d'Europe de l'Ouest, la Finlande connaît le nombre de prêts le plus élevé par rapport à la population (avec une valeur de l'indicateur de 11,29), par contre ces prêts n'ont pas visé les plus pauvres (le montant du prêt moyen équivaut à 72 % du revenu médian du pays). Le Royaume-Uni a la meilleure performance en termes de montant moyen des prêts (40 % du revenu médian), mais a atteint un nombre de clients peu élevé (0,69). La France se distingue par une très bonne performance sur le plan du nombre de prêts (2,97) et en termes de pauvreté du public cible (48 %).

Parmi les pays d'Europe centrale, la Bulgarie et la Hongrie ont fait le plus grand nombre de prêts (avec une pénétration respective de 17,12 et 1,93)⁵. Mais ils ont une très

⁵ Le microcrédit en Roumanie a également une pénétration élevée (4,81). Toutefois, les données sont incomplètes, raison pour laquelle le pays n'a pas été mentionné.

mauvaise performance en atteignant peu les personnes à bas revenus (les prêts moyens sont respectivement de 122 % et 349 % du revenu médian⁶). La Pologne, en revanche, a une performance supérieure en termes de profondeur (78 %) et une performance inférieure en matière de pénétration du microcrédit (0,54).

Donc, en Europe, les pays qui ont la meilleure performance en termes de profondeur du microcrédit sont la Grande-Bretagne et la France. Et les moins bien classés sont la Bulgarie et la Hongrie, qui ne semblent pas viser les pauvres, mais plutôt les petites et moyennes entreprises. En plus, on remarque aussi un « trade-off » entre la pénétration et la profondeur du microcrédit : les pays qui ont la meilleure performance en termes de pénétration sont ceux qui ont la moins bonne performance en termes de profondeur et inversement.

Comment peut-on à présent vérifier si les pauvres accèdent réellement au microcrédit ? En premier lieu, on définit qui sont les pauvres en Europe et quel est leur niveau de revenus annuels.

Les personnes "en risque de pauvreté" en Europe

Partons de la définition de la pauvreté monétaire reconnue et généralement acceptée en Europe. Celle-ci est déterminée sur la base des revenus annuels d'une personne (EU-SILC)⁷. En Europe, le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu médian du pays. Les pauvres (personnes en risque de pauvreté) sont les personnes qui reçoivent annuellement des revenus inférieurs à ce seuil. Le taux de pauvreté est le pourcentage de ces personnes sur la population totale.

⁶ Voir note 3.

⁷ L'approche est limitée parce qu'elle considère seulement l'aspect monétaire de la pauvreté.

Tableau 4 - Seuil de pauvreté et taux de risque de pauvreté en Europe en 2006-2007

	Revenu équivalent median (€)		Seuil de pauvreté(*) (€)		Taux de risque de pauvreté(**) (%)	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Autriche	17.852	18.242	10.711	10.945	13	12
Belgique	17.205	17.566	10.316	10.538	15	15
Bulgarie	1.703	n.d.	1.022	n.d.	14	n.d.
Suisse	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Allemagne	15.601	17.704	9.370	10.624	13	15
Espagne	11.409	12.005	6.860	7.203	20	20
Finlande	18.311	18.703	10.987	11.222	13	13
France	16.227	16.584	9.712	9.938	13	13
Hongrie	3.847	3.936	2.308	2.361	16	12
Italie	14.520	15.005	8.712	9.003	20	20
Pays-Bas	17.260	18.209	10.356	10.924	10	10
Pologne	3.111	3.502	1.867	2.101	19	17
Portugal	7.311	7.576	4.386	4.544	18	18
Roumanie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Slovaquie	3.313	3.964	1.988	2.382	12	11
Royaume-Uni	19.157	20.964	11.584	12.572	19	19

(*) Seuil de pauvreté pour une personne isolée.

(**) Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux.

Source : Eurostat, valeurs en euros.

Deux remarques préliminaires s'imposent : tout d'abord, la définition de la pauvreté monétaire est conventionnelle. On ne parle pas des « pauvres », mais des personnes « en risque de pauvreté ». Ensuite, la pauvreté est relative parce qu'elle dépend de la distribution des revenus de chaque pays. Par exemple, au Royaume-Uni, le taux de pauvreté est supérieur celui de la Hongrie (Royaume-Uni 19 % et Hongrie 12 % en 2007). Toutefois, au Royaume-Uni les pauvres vivent avec un revenu annuel plus élevé qu'en Hongrie, ce qui revient à dire qu'au Royaume-Uni le seuil de pauvreté est plus élevé qu'en Hongrie (12.572 € au Royaume-Uni contre 2.361 € en Hongrie).

En Europe on considère que les personnes en risque de pauvreté vivent avec des revenus annuels inférieurs au montant défini comme seuil de pauvreté. La question que l'on se pose à présent est de savoir si le microcrédit représente une opportunité d'amélioration économique pour ces personnes.

Le microcrédit atteint-il les pauvres en Europe ?

Nous allons à présent analyser dans quelle mesure les personnes en « risque de pauvreté » accèdent au microcrédit. En Europe les personnes en risque de pauvreté vivent avec des revenus annuels inférieurs à la quantité définie comme seuil de pauvreté. Cela signifie, par exemple, que les revenus annuels d'une personne pauvre sont inférieurs à 9.938 € en France, à 10.538 € en Belgique, à 2.361 € en Hongrie et à moins de 1.022 € en Bulgarie, etc. Le seuil de pauvreté nous dit quels sont approximativement (et conventionnellement !) les revenus maximaux d'une personne en risque de pauvreté.

En considérant une personne en risque de pauvreté qui gagne au maximum ce niveau de revenus annuels, quelle est sa capacité de rembourser (et d'absorber) un crédit ? En d'autres termes, quel est le montant maximum que l'on peut raisonnablement lui prêter ?

Pour calculer la capacité de remboursement, on va poser deux hypothèses : la première est que la capacité de remboursement d'une personne est égale à 25 % des revenus qu'elle gagne pendant la durée du prêt. La deuxième hypothèse est que les revenus sont constants pendant la durée du prêt et égaux aux revenus initiaux⁸. Par exemple, en Belgique, où une personne pauvre gagne en un an moins de 10.538 €, sa capacité de remboursement ne dépassera pas 2.635 € (soit 25 % de 10.538 €)) pour une période d'un an. Si la durée du prêt est de deux ans, la capacité de remboursement est doublée.

Ayant estimé le montant qu'une personne en risque de pauvreté peut emprunter, on peut vérifier si le montant moyen du microcrédit offert par les institutions de microfinance en Europe en 2007 est suffisamment bas pour être accordé à une personne pauvre. Le tableau 5 montre les résultats.

⁸Cette hypothèse signifie, à notre avis, que le microcrédit ne change pas les conditions de vie d'une personne. Si elle est pauvre, elle restera pauvre. Toutefois, elle a l'opportunité de faire quelque chose avec ses petits revenus, ce qu'elle n'aurait pas pu faire sans le microcrédit.

Tableau 5 – La capacité de remboursement d'une personne en risque de pauvreté en Europe en 2007

Revenu moyen (%)	Pays	Revenu moyen	Seuil de pauvreté (€)	25% seuil de pauvreté	Capacité de remboursement des personnes à risque de pauvreté – Nbre d'années										Taille moyenne du micro-prêt 2007			
					1	2	3	4	5	6	7	8	14	19	40	€	% Revenu médian	PIB par personne (%)
40%	Royaume-Uni	20.964	12.572	3.143	3.143	6.286	9.429	12.572	15.715	18.858	22.001	25.144	44.002	59.717	125.720	8.478	40%	38%
48%	France	16.584	9.938	2.485	2.485	4.969	7.454	9.938	12.423	14.907	17.392	19.876	34.783	47.206	99.380	7.907	48%	38%
64%	Italie	15.005	9.003	2.251	2.251	4.502	6.752	9.003	11.254	13.505	15.755	18.006	31.511	42.764	90.030	9.654	64%	50%
70%	Portugal	7.576	4.544	1.136	1.136	2.272	3.408	4.544	5.680	6.816	7.952	9.088	15.904	21.584	45.440	5.310	70%	39%
72%	Finlande	18.703	11.222	2.806	2.806	5.611	8.417	11.222	14.028	16.833	19.639	22.444	39.277	53.305	112.220	13.554	72%	61%
75%	Pays-Bas	18.209	10.924	2.731	2.731	5.462	8.193	10.924	13.655	16.386	19.117	21.848	38.234	51.889	109.240	13.725	75%	57%
77%	Autriche	18.242	10.945	2.736	2.736	5.473	8.209	10.945	13.681	16.418	19.154	21.890	38.308	51.989	109.450	14.000	77%	58%
78%	Pologne	3.502	2.101	525	525	1.051	1.576	2.101	2.626	3.152	3.677	4.202	7.354	9.980	21.010	2.743	78%	27%
83%	Espagne	12.005	7.203	1.801	1.801	3.602	5.402	7.203	9.004	10.805	12.605	14.406	25.211	34.214	72.030	9.943	83%	52%
88%	Belgique	17.566	10.538	2.635	2.635	5.269	7.904	10.538	13.173	15.807	18.442	21.076	36.883	50.056	105.380	15.382	88%	69%
90%	Allemagne	17.704	10.624	2.656	2.656	5.312	7.968	10.624	13.280	15.936	18.592	21.248	37.184	50.464	106.240	15.941	90%	74%
202%	Slovaquie	3.964	2.382	596	596	1.191	1.787	2.382	2.978	3.573	4.169	4.764	8.337	11.315	23.820	8.000	202%	63%
285%	Bulgarie (*)	1.703	1.022	256	256	511	767	1.022	1.278	1.533	1.789	2.044	3.577	4.855	10.220	4.860	285%	68%
588%	Hongrie	3.936	361	590	590	1.181	1.771	2.361	2.951	3.542	4.132	4.722	8.264	11.215	23.610	23.138	588%	193%
n.d.	Roumanie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8.329	n.d.	116%
n.d.	Suisse	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12.250	n.d.	47%

Source : d'après les données Eurostat et European Microfinance Network, (2007-2006)

Au Royaume-Uni, les microcrédits moyens proposés sont de 8.478 €. Comme le montre le tableau 5, ce montant peut être remboursé par une personne en risque de pauvreté (qui vit avec moins de 12.572 € par an) en moins de 3 années. En France, le montant moyen d'un microprêt est de 7.907 € et peut être remboursé par une personne en risque de pauvreté en plus ou moins 3 ou 4 ans ; en Italie, en minimum 4 ans ; au Portugal, en Finlande, aux Pays-Bas, en Autriche et en Pologne, en minimum 5 années. En Espagne, en Belgique et en Allemagne le microprêt moyen peut être remboursé par une personne pauvre en minimum 6 ans.

Examinons à présent la durée moyenne des microprêts en Europe. Selon le rapport sur le microcrédit en Europe 2006-2007, la durée la plus fréquente est de 3 années, suivie par 4 et 5 années et elle n'est pas supérieure à 8 années (EMN, 2008).

Tableau 6 – La durée des prêts en Europe en 2007

Nombre d'années	%	% cumulé
1	9%	9%
2	10%	19%
3	32%	51%
4	18%	69%
5	18%	87%
6	9%	96%
7	0%	96%
8	4%	100%
Total	100%	

Source : d'après data EMN.

À l'exception de la France et du Royaume-Uni (et, sous réserve, de l'Italie⁹), le montant moyen du prêt dans les pays européens est trop élevé pour être remboursé en un délai raisonnable par les personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. En matière de microcrédit, on considère généralement une durée de remboursement de 5 ans comme déjà très élevée. En effet, la particularité du microcrédit, quand il cible les pauvres, est d'être un prêt d'un montant très modeste pouvant être remboursé sur une durée très courte. Ceci s'explique par le fait que les personnes pauvres n'offrent pas de garantie, qu'elles ont la plupart du temps un niveau faible de formation et peu de compétences financières ou entrepreneuriales. Pour être adaptés à de telles circonstances, les prêts proposés aux personnes pauvres doivent donc être d'un montant réduit pour une durée brève.

⁹Les données EMN (2008) sur l'Italie sont très différentes des données de Borgomeo & Co. (2008), qui rédige annuellement, depuis 2004, le rapport sur le microcrédit en Italie. Selon Borgomeo & Co. (2008), en Italie en 2007, les programmes de microcrédit qui financent "les initiatives pour devenir indépendant" ont bénéficié à 931 personnes, pour une valeur totale de 14,8 millions € et un montant moyen de prêt de 15.300 €.

L'exemple de l'ADIE en France

La France offre, semble-t-il, un bon exemple de "microcrédit qui vise les pauvres". L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) propose un produit appelé *microcrédit* qui a les caractéristiques suivantes : montant maximum de 5.500 € pour une durée de maximum 2 années. Si l'on examine le tableau 4, on voit qu'en France un prêt de 4.700 € peut être remboursé en deux ans par une personne en risque de pauvreté. Cela signifie que le produit *microcrédit* de l'ADIE est accessible aux personnes pauvres. Il en résulte une bonne performance générale de la France ; l'ADIE y étant impliquée dans la plupart des prêts.

L'exemple de la Belgique

En Belgique, en revanche, le montant moyen des prêts en 2007 a été de 15.382 €¹⁰, avec une durée moyenne de 3-4 ans¹¹. Cette valeur semble trop élevée comparativement à la capacité de remboursement d'une personne en risque de pauvreté qui, en vivant avec moins de 10.538 € par an, ne peut absorber plus de 7.904 (ou 10.035) € en 3 (ou 4) années. La Belgique ne semble donc pas atteindre, en moyenne, les personnes en risque de pauvreté.

Toutefois, si on analyse plus en détail le marché du microcrédit en Belgique, on voit que plusieurs opérateurs offrent des produits diversifiés. Par exemple, Crédal — une coopérative de crédit qui opère dans le domaine du microcrédit depuis 2001 — offre un prêt de maximum 12.500 € pour une durée de maximum 4 ans. En 2007, Crédal a octroyé 116 prêts pour un montant moyen de 9.252 € et une durée moyenne de 44 mois (3,7 ans) (Crédal, 2007). Considérant la capacité de remboursement des personnes en risque de pauvreté en Belgique (voir le tableau 5), la taille moyenne du prêt de Crédal semble pouvoir atteindre les pauvres.

Le montant moyen des microcrédits du pays est très élevé parce que l'opérateur principal en Belgique, le Fonds de participation, occupe 77 % du marché avec le *Prêt lancement* dont le montant moyen est de plus de 20.000 €.

Tableau 7 - Le marché du microcrédit en Belgique en 2007

Institution	Produit de microcrédit			Prêts accordés en		
	Dénomination	Montant	Durée	Nbre de prêts	%	Prêt moyen
Crédal	MC2	max. 12.500 €	max. 4 ans	116	13%	9.252 €
Brusoc	Micro-crédit	max. 25.000 €	1-5 ans	23	3%	13.688 €
Fonds de participation	Prêt solidaire	max. 12.500 €	4 ans	31	3%	10.503 €
Fonds de participation	Prêt lancement	max. 30.000 €	5-7-10 ans	701	77%	21.260 €
Total				871	95%	n.d.
Autres				43	5%	n.d.
Total EMN, 2008				914	100%	15.582 €

Source : d'après plusieurs sources.

¹⁰ EMN, 2008.

¹¹ RFA, 2008.

Conclusions

Le microcrédit en Europe est un outil en faveur de l'emploi et de la croissance économique. Il peut être destiné à plusieurs publics cibles, plus ou moins pauvres, chômeurs et travailleurs, indépendants, salariés et entreprises. Tous ces publics ont la caractéristique d'être exclus du système bancaire "standard". Quand le public cible est constitué des personnes les plus marginalisées, c'est-à-dire des personnes en risque de pauvreté, le microcrédit a une finalité importante, celle de combattre l'exclusion sociale. Cette analyse montre qu'à l'exception de quelques pays et de rares pratiques particulières, le microcrédit en Europe n'est pas utilisé pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les personnes en risque de pauvreté ne sont pas visées ni atteintes, en moyenne, dans la plupart des pays européens. Elles restent exclues du système financier, tant "classique" que plus "novateur", comme la microfinance.

Le microcrédit est promu en Europe pour rencontrer de grands défis sociaux et économiques. Et dans quelques rares cas en Europe, il nous montre qu'il peut atteindre les plus pauvres. On aurait pu attendre du microcrédit une meilleure performance sociale que celles observées sur base des données 2007.

Pour terminer, il est important de rappeler les deux limites de cette analyse : la première est la définition conventionnelle de la pauvreté qui est réduite aux aspects monétaires du phénomène ; et la deuxième réside dans le fait que l'on utilise des données moyennes par pays. Les moyennes et les définitions conventionnelles cachent la réalité, faite d'une multiplicité d'aspects et d'exceptions. Comprises dans les limites méthodologiques évoquées, nos conclusions nous incitent à pousser plus loin notre analyse !

*Carolina Laureti,
avril 2009.*

Les tableaux

Tableau 8 – la pénétration du microcrédit en Europe

		Nbre de prêts élargis		Population 20-59 ans		Prêts/pop (x 10.000)	
		2006	2007	2006	2007	2006	2007
AT	Autriche	17	27	4.6 51.775	4.67 3.613	0,04	0,06
BE	Belgique	595	914	5.7 65.323	5.78 0.456	1,03	1,58
BG	Bulgarie	9. 435	7 .475	4.3 86.833	4.36 5.816	21,51	17,1 2
CH	Suisse	8	8	4.2 09.904	4.22 5.695	0,02	0,02
DE	Allemagne	4. 383	6 .315	45.41 2.236	45.50 7.941	0,97	1,39
ES	Espagne	1. 319	3 .348	25.65 1.657	26.07 3.863	0,51	1,28
FI	Finlande	3. 302	3 .239	2.8 88.592	2.86 8.678	11,43	11,2 9
FR	France	7. 732	10. 160	34.16 7.018	34.19 0.239	2,26	2,97
HU	Hongrie	1. 528	1 .106	5.7 38.658	5.74 2.400	2,66	1,93
IT	Italie	331	392	32.80 6.366	32.78 3.153	0,10	0,12
NL	Pays-Bas	60	98	9.1 89.830	9.10 7.999	0,07	0,11
PL	Pologne	1. 117	1 .212	22.53 8.777	22.61 1.666	0,50	0,54
PT	Portugal	127	166	5.9 65.763	5.97 6.718	0,21	0,28
RO	Roumanie	5. 529	6 .000	12.40 5.603	12.48 2.305	4,46	4,81
SK	Slovaquie	n.d.	n.d.	3.2 16.327	3.24 1.227	n.d.	n.d.
UK	Royaume-Uni	119	290	32.78 3.962	33.00 0.380	0,04	0,69
	TOTAL	35. 602	42 .750	251.77 8.624	252.63 2.149	1,41	1,69

Source : d'après les données European Microfinance Network et Eurostat, date 2.

Tableau 9 - La profondeur du microcrédit en Europe

		Prêt moyen (€)		Revenu médian (€)		Prêt moyen/rev. médian	
		2006	2007	2006	2007	2006	2007
AT	Autriche	14.0 00	14.0 00	17.8 52	18.2 42	78%	77%
BE	Belgique	18.4 81	15.3 82	17.2 05	17.5 66	107 %	88%
BG	Bulgarie	3.8 12	4.8 60	1.7 03	n.d.	224 %	n.d.
CH	Suisse	9.6 25	12.2 50	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
DE	Allemagne	14.4 81	15.9 41	15.6 01	17.7 04	93%	90%
ES	Espagne	10.3 91	9.9 43	11.4 09	12.0 05	91%	83%
FI	Finlande	13.2 04	13.5 54	18.3 11	18.7 03	72%	72%
FR	France	7.6 57	7.9 07	16.2 27	16.5 84	47%	48%
HU	Hongrie	23.4 47	23.1 38	3.8 47	3.9 36	609 %	588 %
IT	Italie	10.4 38	9.6 54	14.5 20	15.0 05	72%	64%
NL	Pays-Bas	12.1 30	13.7 25	17.2 60	18.2 09	70%	75%
PL	Pologne	2.5 23	2.7 43	3.1 11	3.5 02	81%	78%
PT	Portugal	4.2 38	5.3 10	7.3 11	7.5 76	58%	70%
RO	Roumanie	6.9 37	8.3 29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
SK	Slovaquie	8.0 00	8.0 00	3.3 13	3.9 64	241 %	202 %
UK	Royaume-Uni	8.1 51	8.4 78	19.1 57	20.9 64	43%	40%
	TOTAL	10.7 94	11.0 02				

Source : d'après les données European Microfinance Network et Eurostat [date](#) ?.

Les références bibliographiques

Borgomeo & Co. (2008). *4° Rapporto sul microcredito in Italia*. With the contribution of UniCredit Group. Catanzaro: Rubbettino Ed.

Crédal (2007), *Rapport d'activité 2007*. Disponible en ligne sur www.credal.be.

Commission of the European Communities (2007). *A European initiative for the development of micro-credit in support of growth and employment*, Communication from the Commission to the Council, the European Parliament, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, 20 Decembre, Bruxelles.

Dunford, C. (2002). *What's wrong with loan size ?, Freedom From Hunger*, draft paper, March. Disponible <http://www.ffdtechnical.org/publications/summary/loansize0302.html>.

EMN (2008), *Overview of the Microcredit Sector in the European Union 2006-2007*. EMN Working Paper n° 5, by Bárbara Jayo, Silvia Rico, Maricruz Lacalle (Fundación Nantik Lum), Juillet, Paris.

Eurostat WebSite, base de données sur les conditions de vie et bien-être.
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1996,45323734&_dad=portal&_schema=PORTAL&screen=welcomeref&open=/&product=REF_TB_living_conditions_welfare&depth=2.

Guio, A. (2005). *Pauvreté monétaire et exclusion sociale dans l'UE25*, Eurostat Statistiques en bref, Population et conditions sociales, No. 13.

RFA (2008), *Le microcrédit en Belgique: naissance, état des lieux et futur*, Cahier FINANCité n° 5, Mars.

SPF Économie (2008). *La Pauvreté en Belgique*, SPF Économie PME, Classes moyennes et Énergie, Direction Générale Statistique et Information Économique, Communiqué de presse, 17 octobre.

Le RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale.

Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

À cet effet, les axes de travail du Réseau Financement Alternatif sont :

Informier et sensibiliser le public afin de favoriser l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent et être instigateur de débats, initiateur de réflexions et développeur de pistes novatrices en matière de finance éthique et solidaire ;

Promouvoir le développement de nouveaux outils et mécanismes financiers à caractère éthique et solidaire, inciter les différents acteurs économiques à investir de manière responsable et financer, grâce aux produits solidaires sur lesquels le Réseau Financement Alternatif est partenaire, des projets développés par des organisations poursuivant le même objet.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financement **Alternatif** pour développer et promouvoir la finance éthique et solidaire.

Visitez www.rfa.be et www.financite.be